



REGLEMENT GENERAL

ORGANISATION :

Le Run and Bike est organisé le dimanche 15 novembre 2026 par le Bouguenais Club Triathlon, club affilié à la Fédération Française de Triathlon.

Cette épreuve est basée sur la convivialité et le partage, elle est accessible à toutes et tous, sous conditions.

PRÉSENTATION :

Le Run and Bike est une course effectuée en alternance par équipe de 2 (hommes, femmes, mixtes), composée d'un coureur à pied et d'un cycliste à VTT/Gravel.

Pendant que l'un court, l'autre pédale.

Les deux équipiers se passent le vélo de main à main sans gêner les autres concurrents.

Cela veut dire aussi que le duo doit être en "contact" tout le long du parcours!

Le VTT/Gravel doit effectuer tout le parcours et le duo doit passer la ligne d'arrivée ensemble.

PROGRAMME :

- Accueil des participants à partir de 8h30
- Briefing 15' avant les courses enfants et M; 30' avant la course XS
- Podium dès que possible

LES CATEGORIES :

 course (6/9 ans) né(e) entre le 16/11/2016 et le 15/11/2020

Distance : 3 kms

Départ : 12h00

Arrivée dernier : 12h20

 course (10/13 ans) né(e) entre le 16/11/2013 et le 15/11/2016

Distance : 4 kms

Départ : 12h35

Arrivée dernier : 13h00

 Animathlon adulte-enfant (10/13 ans) né(e) entre le 16/11/2013 et le 15/11/2016

Distance : 4 kms

Départ : 12h35

Arrivée dernier : 13h00

 course XS adultes et jeunes de +14 ans né(e) avant le 15/11/2013

Distance : 9 kms

Départ : 10h00

Arrivée dernier : 11h00

 course M adultes + de 18 ans né(e) avant le 16/11/2008

Distance : 18 kms

Départ : 9h45

Arrivée dernier : 11h45

Les récompenses de la course XS seront remises entre 11h et 11h30.

Les récompenses de la course M seront remises vers 11h45.

Les récompenses des courses enfants et animathlon seront remises vers 13h00.

PARCOURS :

Les épreuves enfants se déroulent sur le site de la Roche Ballue.

Les épreuves XS (1 boucle) et M (2 boucles) se déroulent sur le site de la Roche Ballue et dans la commune de Bouguenais.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours si des circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent.

LE RÈGLEMENT :

Le Run and Bike est une course en alternance par équipes de 2 athlètes, un coureur et un cycliste.

L'équipe ne dispose que d'un vélo VTT/Gravel, les enchaînements sont libres et à l'appréciation de l'équipe.

Les permutations entre les équipiers se font de la main à la main, c'est à dire qu'à aucun moment le VTT/Gravel ne doit être sans contact avec l'un des athlètes et/ou poser au sol (sauf chute ou incident technique).

Il est aussi interdit de monter à 2 sur le vélo.

Le port d'un casque homologué et sanglé est obligatoire pour les deux athlètes de l'équipe, y compris sur la course à pied, et sur l'ensemble du parcours.

Présence de bouchons obligatoire sur les 2 embouts du guidon.

3 points d'accroche obligatoires pour les dossards.

Départ : Le signal de départ sera donné dans un premier temps aux coureurs sur une ligne de départ différente de celle des cyclistes. Les cyclistes prennent leur départ qu'au passage, devant eux, de leur partenaire coureurs, les enchaînements ne pourront commencer qu'à ce moment.

Arrivée : Le classement à votre arrivée sera pris en compte qu'au moment où l'équipe franchira la ligne ENSEMBLE. Un vélo ou coureur seul, devant une équipe complète, sera classé derrière!

L'ordre des arrivées sera classé au dossard, il n'y aura pas de chronométrage officiel.

Les concurrents doivent respecter les consignes de l'organisation et des signaleurs et ne pas effectuer d'actions dangereuses pour autrui. Des consignes précises et rappels de règlement seront donnés lors du briefing qui précède chaque épreuve.

Tout manquement au respect de ces règles de course entraînera la disqualification de l'équipe.

Un seul ravitaillement sera disponible après l'arrivée.

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ET REGLES DE SECURITE :

Vous vous engagez à respecter le code de la route sur l'ensemble du parcours.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

L'épreuve se déroulant dans un espace naturel, vous ne devez rien jeter sur votre passage. Aucun emballage, quel qu'il soit, ne doit être jeté intentionnellement ou malencontreusement.

Vous devez IMPÉRATIVEMENT rester sur le parcours balisé.

Nous comptons sur vous pour laisser une trace vierge de votre passage.

Vous êtes des participants dignes de ce nom et si vous prenez le départ, c'est que vous partagez nos valeurs

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés de la F.F.Triathlon et à tous les non-licenciés sur présentation du **pass compétition disponible à l'adresse suivante :**

<https://espacetri.fftri.com/license-experience/event/license-experience/15613>

INSCRIPTIONS :

Sur le site internet du BOUGUENAIS CLUB TRIATHLON ou sur HelloAsso

Pas d'inscription sur place

Lors du retrait des dossards, les participants doivent OBLIGATOIREMENT présenter à l'organisation :

- **Pour les non licenciés** : Le pass compétition + pièce d'identité
- **Pour les licenciés** : La licence FFTRI (avec photo) ou pièce d'identité

TARIFS D'INSCRIPTION :

 course (6/9 ans) né(e) entre le 16/11/2016 et le 15/11/2020

coût sur site HelloAsso : 5€ / participant

Pour les non licenciés, coût du pass compétition : 4€ / participant (Paiement en direct lors de la demande de Pass sur le site de la FFTRI)

 course (10/13 ans) né(e) entre le 16/11/2013 et le 15/11/2016

coût sur site HelloAsso : 5€ / participant

Pour les non licenciés, coût du pass compétition : 4€ / participant (Paiement en direct lors de la demande de Pass sur le site de la FFTRI)

 Animathlon adulte-enfant (10/13 ans) né(e) entre le 16/11/2013 et le 15/11/2016

coût sur site HelloAsso : 5€ / participant

Pour les non licenciés, coût du pass compétition : 4€ / participant (Paiement en direct lors de la demande de Pass sur le site de la FFTRI)

 course XS adultes et jeunes de +14 ans né(e) avant le 15/11/2013

coût sur site HelloAsso : 12 € / participant

Pour les non licenciés, coût du pass compétition : 4€ / participant (Paielement en direct lors de la demande de Pass sur le site de la FFTRI)

 course M adultes + de 18 ans né(e) avant le 16/11/2008

coût sur site HelloAsso : 15€ / participant

Pour les non licenciés, coût du pass compétition : 10€ / participant (Paielement en direct lors de la demande de Pass sur le site de la FFTRI)

DROITS D'ENGAGEMENT :

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue. Les droits d'engagement versés lors de l'inscription restent acquis à l'organisation en cas de désistement. Les athlètes absents au départ pour quelque raison que ce soit, ne pourront prétendre au remboursement des frais d'inscription. Le paiement ne peut se faire qu'en ligne sur le site «HelloAsso» jusqu'au **vendredi 13 novembre 2026 à 23h00**.

QUOTAS DE PARTICIPANTS :

- +14 ans format XS > 50 équipes
- +18 ans format M > 50 équipes

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

La clôture des inscriptions se fera dès la limite des concurrents atteinte pour chaque épreuve.

NEUTRALISATION DES ÉPREUVES SPORTIVES :

Pour des raisons de sécurité, de préservation de l'ordre public ou de conditions météo trop défavorables, l'organisation se réserve le droit de retarder le départ, d'arrêter les épreuves sportives, de modifier le parcours, voire d'annuler les épreuves sportives sans préavis. Les coureurs ne pourront prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE :

Les lots et récompenses ne seront distribués qu'à la seule condition d'être présent sur le podium lors de l'appel. Les athlètes devront, à ce titre, se tenir à disposition de l'organisation, 10 minutes avant le début de la cérémonie protocolaire dans l'espace réservé à cette attention.

DROIT À L'IMAGE :

Les concurrents autorisent expressément l'organisateur de la compétition ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires, sponsors et médias à utiliser les images fixes ou animées

(audiovisuelles) sur lesquels les concurrents pourront apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la compétition, sur tous supports existants ou inventés dans l'avenir, y compris les supports promotionnels et/ou publicitaires et/ou institutionnels, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la Loi, les règlements et les Traités en vigueur, en ce compris les prolongations éventuelles apportées à cette durée.

ASSURANCE :

L'organisateur s'engage à être dûment couvert par une assurance responsabilité civile organisateur, qui couvre sa responsabilité civile et celle des concurrents dûment inscrits, de la ligne de départ à la ligne d'arrivée de la compétition, pour les dommages corporels ou matériels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux. L'organisateur n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour tout accident/blessure/dommage corporel/incapacité/décès survenu à un concurrent, sous réserve naturellement des accidents ayant pour cause directe un manquement par l'organisateur à ses obligations légales et réglementaires. En outre, l'organisateur n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute dégradation, perte, vol de tous biens/matériels/équipements personnels d'un concurrent. Il appartient aux concurrents de souscrire toute assurance pour couvrir, le cas échéant, ce type de risque.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE :

- VTT/Gravel en état de marche (bouchons de guidon aux extrémités)
- Casque vélo (1 pour chaque participant)
- 3 points d'accroche pour le dossard

MATÉRIEL RECOMMANDÉ :

- ravitaillement solide
- ravitaillement liquide (bidon, sac d'hydratation)
- vêtements et chaussures en adéquation avec la météo en cours
- matériel de réparation

EN CAS D'ABANDON :

Vous devrez vous signaler au plus vite auprès de l'organisation et prévenir de votre abandon.

Vous devrez rentrer par vos propres moyens. L'organisation ne met aucun véhicule à votre disposition pour vous rapatrier.